

APPEL RÉGIONAL À PROJETS

Soutien aux initiatives visant à renforcer les formations francophones en Asie-Pacifique

Termes de références

Date limite de candidature : 15 avril 2024

1. L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)

L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), **créée il y a 60 ans**, est aujourd'hui le **premier réseau universitaire au monde** avec plus de **1 000 membres** : universités, grandes écoles, et centres de recherche dans **près de 120 pays**.

Révéléateur du génie de la Francophonie scientifique partout dans le monde, l'AUF, organisation internationale à but non lucratif, est aussi un label qui porte une vision pour **un meilleur développement des systèmes éducatifs et universitaires** : « *penser mondialement la francophonie scientifique et agir régionalement en respectant la diversité* ».

2. La Direction régionale Asie-Pacifique (DRAP)

L'AUF-Asie-Pacifique dispose d'une représentation permanente en Asie-Pacifique depuis 1993. Elle coordonne un réseau de **85 établissements** d'enseignement supérieur et de recherche membres, répartis dans **13 pays** et collectivités d'outre-mer : Cambodge, Chine, République de Corée, Fidji, Inde, République démocratique populaire lao, Myanmar, Mongolie, Thaïlande, Vanuatu, et Vietnam, mais également en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française.

3. Contexte et enjeux

La dernière édition du rapport sur la langue française dans le monde, publiée par l'OIF, nous rappelle que le français reste la 5^{ème} langue la plus parlée au monde. Dans 112 pays et territoires, 321 millions de personnes sont francophones, parmi lesquelles 255 millions de locuteurs quotidiens. Pour 2025, le nombre de francophones devrait atteindre les 518 millions, puis 572 millions en 2030, et plus d'1 milliard en 2065. Le français est donc une langue de premier plan, dont le nombre de locuteurs devrait connaître une progression relative dans les années à venir.

Toutefois, les **réalités régionales et nationales** sont plus contrastées :

- Les actions portées par l'AUF en Asie-Pacifique s'inscrivent dans une **région majoritairement non-francophone**, qui compte pour 60% de la population mondiale mais pour seulement **0,3% des francophones dans le monde** (selon le dernier rapport de l'observatoire de la langue française – OIF) ;
- La **place des apprenants de français y est également marginale**, puisqu'ils ne représentent que 0,08 % des apprenants de français dans le monde. La marge de progression est donc conséquente ;
- Enfin, force est de constater que, sous **l'effet conjugué de divers facteurs** – pandémie de COVID-19, perte d'attractivité des formations francophones auprès des jeunes, ou encore fragilité des modèles économiques de ces formations ou offres pédagogiques perfectibles – le nombre de formations francophones, parmi celles identifiées et/ou soutenues par l'AUF, a **décru ces 5 dernières années**.

L'AUF est présente en Asie-Pacifique à travers son **appui à la formation et à la recherche** dans les établissements d'enseignement supérieur (EES), depuis la création de sa direction régionale il y a 30 ans. Le **développement des formations du et en français** contribue à la **consolidation et au rayonnement de la francophonie** dans cette région où la langue française est peu utilisée.

Partant de ce constat, les appuis de l'AUF aux formations francophones permettraient de répondre aux **besoins réels** de ses établissements d'enseignement supérieur et de recherche (EES) membres, en soutenant des initiatives multiformes pour continuer de démontrer que le français demeure une langue majeure qui permet d'avoir accès au savoir, et à des formations de haut niveau conduisant à des emplois qualifiés. C'est aussi le moyen de soutenir des **niches d'excellence** dans des secteurs de formation en demande pour accompagner le développement socio-économique des pays de la région.

A cet effet, la **Direction régionale Asie-Pacifique de l'AUF** (DRAP/AUF) lance un **appel régional à projets (AAP)** en vue de :

- **Soutenir la création de nouvelles formations professionnalisantes** ou
- **Renforcer le volet pédagogique et la professionnalisation des formations francophones existantes.**

Objectif général : impulser de nouvelles dynamiques partenariales tournées vers la montée en gamme des filières existantes et la création de nouvelles formations et initiatives pédagogiques de natures à promouvoir la formation du et en français.

Objectifs spécifiques :

- Consolider les formations francophones existantes dans leurs dimensions pédagogiques et didactiques ;
- Amorcer la création de nouvelles formations ;
- Impulser des coopérations inter-régionales visant à renforcer les formations existantes ou en co-construire de nouvelles ;
- Appuyer la structuration (double-diplôme, diplôme conjoint, colocalisations d'établissements ou de filières etc.) et la mise en place de systèmes de labellisation/valorisation de cursus universitaires francophones coconstruits entre établissements partenaires.

Bénéficiaires :

- Bénéficiaires directs : établissements d'enseignement supérieur membres de l'AUF ;
- Bénéficiaires indirects : communauté des enseignants et étudiant.e.s francophones de la région Asie-Pacifique.

I. Critères d'éligibilité

Les projets jugés éligibles devront remplir les critères suivants :

- Être soumis par un établissement d'enseignement supérieur **membre de l'AUF dans la région Asie-Pacifique à jour de sa cotisation 2023** ;
- Le coordinateur du projet devra être un.e enseignant.e clairement identifié.e d'un de ces établissements ou de toutes personnes dont le portefeuille d'activité comporte une dimension pédagogique des études supérieures ;
- Le projet devra être porté et soutenu par la plus haute autorité (PHA) de l'établissement membre, afin de garantir qu'il s'inscrit dans une démarche institutionnelle et non individuelle ;
- Le projet devra proposer un **plan d'action à 18 mois**, les activités devront être mises en œuvre à partir du **1^{er} septembre 2024** ;
- Le soutien de l'AUF ne devra pas dépasser 60 % du montant global du projet sollicité, dans la limite d'une enveloppe de **15 000 €** ;
- Le projet devra être déposé au plus tard le : **15 avril 2024**.

II. Nature de l'aide à travers l'AAP

L'apport de la DRAP/AUF à l'établissement dont le projet est sélectionné visera principalement à appuyer **la conception, le montage et le fonctionnement du projet de formation par :**

- La prise en charge d'une **expertise** (nationale, régionale ou internationale selon les besoins), pour appuyer **l'élaboration des curricula** et pour travailler avec l'équipe du projet sur la **révision des programmes** (en cas de dispositif existant) ou sur leur **structuration** (maquette, référentiels) ;
- La prise en charge d'une **expertise** (nationale, régionale ou internationale selon les besoins) pour organiser des **ateliers de formations de formateurs** pour l'équipe du projet (enseignants et professionnels), afin d'adapter les cours à l'optique professionnelle et inversement, à une pratique professionnelle de l'enseignement ;
- Un appui à la **conception de modules de formation spécifiques axés sur l'employabilité** au profit des enseignants et des professionnels impliqués, ou à destination des étudiants pour faciliter leur insertion sur le marché du travail ;
- La **promotion de la formation** par sa mise en valeur sur les sites Internet de l'AUF et sa cartographie des formations francophones en Asie-Pacifique ;
- Le financement éventuel de **missions d'enseignement** en cas d'un partenariat avec un autre établissement (suivant le barème des indemnités de missions en vigueur à l'AUF) ;
- La prise en charge partielle d'une **dotation pédagogique** pour les étudiants, selon les besoins clairement définis et détaillés par l'EES dans le dossier de réponse à cet appel. Ces dépenses ne peuvent dépasser **10%** du montant de la contribution demandée à l'AUF.

III. Critères et procédures de sélection de projets

Les dossiers de candidature seront évalués par les membres de la Commission régionale d'experts économiques et scientifiques (CREES) de la DRAP/AUF, avec éventuellement recours à ses membres associés ou à d'autres experts partenaires compétents.

Les critères principaux pris en compte dans l'évaluation des projets seront les suivants :

- **Pertinence du projet** : adéquation entre les objectifs du projet et les objectifs de cet AAP ;
- **Cohérence du projet** : adéquation entre les objectifs, les activités et les ressources (humaines, matérielles et financières) mobilisées pour le projet ;
- **Caractère innovant du projet** : nouveautés ou plus-values que le projet apportera par rapport à l'existant, justifié par rapport au contexte local/national/régional du projet ;
- **Impact du projet** : possibilités de pérennisation post-projet à court, moyen et long terme ;
- **Faisabilité du projet** : capacité à atteindre les objectifs fixés et à obtenir les résultats attendus dans le délai de **18 mois** ;
- **Modèle économique du projet** : acuité de la proposition budgétaire et recherche de modèles économiques soutenables permettant d'autonomiser l'initiative développée ;

La DRAP/AUF accordera une attention particulière aux projets qui :

- Envisagent un taux de co-financement élevé ;
- Proposent un budget bien calibré et présentant des postes de dépenses éligibles et pertinents ;
- Mobilisent de l'expertise francophone au sein du réseau de l'AUF ;
- Démonstrent avec clarté la finalité du projet, les résultats tangibles attendus et les livrables ;
- Impliquent plusieurs partenaires, notamment ceux venant de la société civile, des ONG et des entreprises ;

- Font la démonstration d'une prise en compte des enjeux liés aux inégalités femmes/ hommes parmi les bénéficiaires ;
- Permettent un meilleur alignement des formations avec les compétences requises sur le marché de l'emploi dans les pays de déploiement.

IV. Calendrier

- Date de publication de l'appel : **1^{er} mars 2024** ;
- **Date limite de dépôt des formulaires : 15 avril 2024** ;
- Date de publication des résultats : 15 mai 2024 ;
- Période de rédaction des conventions de financement : du 1^{er} au 30 juin 2024 ;
- Période de demande d'autorisation préalable (pour les projets vietnamiens) : à partir du 1^{er} juillet 2024 ;
- Date de démarrage effective des projets : à partir du 1^{er} septembre 2024.

V. Candidature et contacts

Le dossier de candidature doit obligatoirement être adressé en version originale et en version électronique au bureau de l'AUF Asie-Pacifique de rattachement de l'établissement porteur du projet :		
Établissements du Cambodge	Bureau AUF Cambodge Institut de Technologie du Cambodge Blvd. Confédération de la Russie 12156 Phnom Penh, Cambodge, B.P 2365 Téléphone : +855 23 883 135/136	M. Im Kravong Responsable kravong.im@auf.org
Établissements du Laos et de la Thaïlande	Bureau AUF Laos Vientiane, République démocratique populaire lao Téléphone : +856 21 77 18 00	Mme Marieke Charlet Responsable marieke.charlet@auf.org
Établissements du Pacifique	Bureau AUF Vanuatu Avenue Léopold Sédar Senghor, Port-Vila, Vanuatu Téléphone : +678 24 264	Mme Emmanuelle BOUTIER Responsable emmanuelle.boutier@auf.org
Établissements du Sud du Vietnam	Campus numérique francophone - Centre d'employabilité francophone de Hô Chi Minh-Ville Rez-de-chaussée, Bâtiment A2, N° 2, rue Duong Quang Trung, District 10 Hô Chi Minh-Ville (72510), Vietnam Téléphone : +84 28 38 27 95 50 (104)	M. Nguyen Tan Dai Responsable nguyen.tan.dai@auf.org
Établissements du Centre et du Nord du Vietnam	Direction régionale Asie-Pacifique (DRAP) Service des projets	Mme Le Thi Minh Hong Responsable de projets le.thi.minh.hong@auf.org
Établissements d'autres pays de la région (Chine, République de Corée, Mongolie, Myanmar, Inde)	Salle 303, n°8 rue Tran Hung Dao, Hoan Kiem, Hanoi, Vietnam Téléphone : +84 24 38 247 382	Mme Phung Thi Thanh Tu Chargée de projets phung.thi.thanh.tu@auf.org